

Le P'tit Baillotais

Mensuel d'informations locales et municipales de Baillet en France - N°2024/11 - novembre

En partenariat avec le Comité des Fêtes

Baillet Fête Noël

SAMEDI
21 Décembre
2024

**Devant la
salle des fêtes**



16h30 - Cracheur de Feu

17h00 - Départ du défilé

18h00 - Photos avec le Père Noël et distribution de bonbons



Vente de boissons et douceurs
par le Comité des Fêtes

COMMUNE DE BAILLET EN FRANCE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME:



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



Par arrêté n°78/2024 en date du 16/10/2024 Madame le Maire de BAILLET EN FRANCE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur les dispositions du projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de BAILLET EN FRANCE (95). M. Albert DUBOIS a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise en date du 19/01/2023.

L'enquête publique sur la modification n°1 du PLU se déroulera en mairie de BAILLET EN FRANCE (1 rue Jean Nicolas 95560 BAILLET EN FRANCE) du jeudi 07/11/2024 à 9h00 jusqu'au lundi 09/12/2024 à 9h00, aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie:

- Lundi, jeudi vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Mardi et mercredi de 8h30 à 12h00
- Samedi 9 novembre, 23 novembre et 7 décembre 2024 de 8h30 à 12h00.

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie de BAILLET EN FRANCE :

- jeudi 07 novembre 2024, de 9h00 à 12h00 ;
- mercredi 13 novembre 2024, de 9h00 à 12h00 ;
- samedi 23 novembre 2024, de 9h00 à 12h00 ;
- jeudi 28 novembre 2024, de 14h00 à 17h00.
- samedi 07 décembre 2024, de 9h00 à 12h00 ;

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier de modification n°1 du PLU sera déposé et consultable à la mairie de BAILLET EN FRANCE (1 rue Jean Nicolas 95560 BAILLET EN FRANCE) afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie. A compter du 07/11/2024 à 9h00 jusqu'au 09/12/2024 à 9h00, le public pourra formuler ses observations:

- soit en les consignait sur le registre ouvert à cet effet en mairie de BAILLET EN FRANCE
- soit en les envoyant par mail à l'adresse suivante : plu@baillet-en-france.fr à l'attention du Commissaire Enquêteur, en précisant dans l'objet du mail : « Enquête publique PLU Modification n°1 ».
- soit en les adressant par écrit à l'attention du Commissaire Enquêteur en mairie de Baillet en France (1 rue Jean Nicolas 95560 BAILLET EN FRANCE), qui les visera et les annexera au dit registre.

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la mairie de BAILLET EN FRANCE, dès le démarrage de l'enquête publique. Le dossier de modification n°1 du PLU ainsi que les éventuels retours des Personnes Publiques Associées suite à la notification seront également disponibles sur le site internet de la commune à l'adresse suivante www.baillet-en-france.eu

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur pourront être consultés pendant 1 an, à la mairie de BAILLET EN FRANCE aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme ainsi que sur le site internet de la commune à l'adresse suivante www.baillet-en-france.eu

Le projet de modification n°1 du PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal de BAILLET EN FRANCE.

Christiane AKNOUCHE Maire

ARNAQUES ET ESCROQUERIES EN LIGNE :

COMMENT LES IDENTIFIER ET AGIR



Les escroqueries en ligne peuvent prendre plusieurs formes mais leur but est toujours le même : vous extorquer des informations et de l'argent.

Sur notre circonscription, depuis le 01 janvier 2024 : 76 plaintes ont été déposées pour des faits d'escroquerie.

Depuis 2022, un nouveau type d'escroquerie dite « aux faux coursiers » est détecté en région de gendarmerie d'Île-de-France (RGIF).

Celle-ci repose sur la captation des données bancaires des victimes puis de leurs moyens de paiement : **Phishing** : envoi d'un SMS ou mail provenant d'un organisme (Ameli, CPAM, ANTAI...), **Vishing** : Appel téléphonique d'un individu se faisant passer pour un agent du service des fraudes de la banque de la victime, **Spoofing** : appel téléphonique dont le numéro de téléphone de l'appelant est modifié via un logiciel internet, afin de correspondre au véritable numéro de l'agence ou au service des fraudes de la banque de la victime.

Les victimes contactées par divers moyens et sous différents prétextes sont mises en confiance. Elles sont amenées à communiquer leurs données bancaires et à remettre leurs cartes de paiement à un coursier, qui se présente au domicile. Des achats, retraits d'espèces et/ou virements frauduleux sont ensuite réalisés immédiatement. Les bénéfices criminels sont considérables.

A ce jour, les Mis en Cause utilisent principalement la technique du **Vishing** (appel vocal direct) pour prendre contact avec leur future victime (71 % des faits)

Recommandations : Ne fournissez jamais vos données bancaires par téléphone à qui que ce soit, même si on vous demande de fournir votre nom, prénom, date de naissance, etc.

Ne répondez jamais à un SMS vous demandant de renouveler votre carte vitale ou de payer une amende en ligne.

Si vous avez des doutes, raccrochez et appelez le service directement ou contactez la gendarmerie.

PERCEV@L est une plate-forme nationale de recueil de signalement des usages frauduleux de cartes bancaires sur internet. Elle est destinée aux particuliers victimes qui sont toujours en possession de leur carte bancaire.

PERCEV@L est accessible sur le site <https://www.service-public.fr> Accessible 24h/24. La plate-forme permet à l'utilisateur de procéder à un signalement depuis son ordinateur personnel, à partir de tous les documents nécessaires (éléments d'authentification, carte bancaire, relevé d'opérations bancaires).

À l'issue de son signalement, la victime reçoit un récépissé dématérialisé qu'elle adresse directement à sa banque. Ce document comporte l'ensemble des éléments utiles au traitement de sa demande de remboursement.

Laure BOURGOIN
Majore, commandant de brigade
BTA MONTSOULT
N° de la gendarmerie
01 34 73 53 10



Pour nos jeunes



À PARTIR DU 4 NOVEMBRE 2024
PERMANENCE



**TOUS LES LUNDIS
DE 14H À 17H**

**MAIRIE DE MONTSOULT
21 RUE DE LA MAIRIE**

**Prenez rendez-vous
au 01 34 18 99 00**



Inscription à la
mission locale



CÉRÉMONIE du 11 novembre 2024

Chaque année, lors des cérémonies de commémoration et des dépôts de gerbes, nous rappelons combien d'hommes et de femmes ont donné leur vie pour que nous, aujourd'hui, nos enfants demain, restent libres et vivent en paix.

Pourtant, des conflits continuent à faire des victimes à travers le monde.

En ce 106^{ème} anniversaire de la commémoration de la fin de la guerre de 1918, la présence de nombreuses personnes à cette cérémonie ne peut laisser indifférent. Les Maires de Baillet, Montsoult et Maffliers étaient présents.

Les élus des Communes de ces villes, le Conseil municipal des enfants de Baillet, la classe de Madame Wales entonnant la Marseillaise, la protection civile de Montsoult et leurs jeunes cadets, la gendarmerie et quelques anciens combattants honoraient de leur présence, la mémoire de ces hommes morts au combat.



RETOUR Brocante petite enfance



Ce week-end du 11 novembre, les 81 exposants se retrouvaient au gymnase de notre village où se déroulait, comme chaque année à cette période, la brocante de la petite enfance.

81 places d'exposants qui se sont arrachées en une semaine, prouvant ainsi le succès de cet événement. Jouets, vêtements, matériel de puériculture étaient bien installés sur les étales.

Il y avait beaucoup de monde, bien avant l'ouverture. Cette brocante a une telle résonance dans la région, qu'elle a eu l'honneur d'être parcourue par Madame la députée Ayda Hadizadeh, accompagnée de sa collaboratrice et guidée dans les allées par notre Maire Madame Christiane Aknouche.

Participants et visiteurs ont, cette année encore, paru satisfaits. N'oublions pas de féliciter les élus et les bénévoles sans qui toutes ces manifestations ne seraient pas possibles. Ils ont donné de leur temps et de leur énergie, préparant sandwiches, café, installant les exposants jusqu'à leur rangement du dimanche soir et le tri des invendus pour les associations caritatives. Ce succès leur a apporté du baume au cœur, encourageant son renouvellement.



2025



CHANGEMENT des jours de collecte BAILLET EN FRANCE



Ordures ménagères

→ **Jeudi**



Verre

→ **1^{er} mardi
de chaque mois**



RETOUR sur *Le bal des P'tits Vampires*

Ce soir d'Halloween, après avoir déambulé dans les rues de notre village, récoltant bonbons et friandises diverses en très grande quantité, nos petits Baillotois(es) s'étaient donnés rendez-vous au gymnase, où le Comité des fêtes et la mairie avaient organisé «**Le bal des p'tits Vampires**». 99 enfants présents affublés de leurs plus beaux déguisements, envahissaient la salle des fêtes, méconnaissables pour certains, merveilleusement maquillés pour d'autres. Les cris de joie couvraient la sono du DJ. Les uns comparaient leurs costumes, les autres faisaient honneur au buffet mis à leur disposition, grâce à la participation des parents ayant géré nourriture et boissons. Gâteaux, pizzas et cakes de toutes sortes étaient copieusement distribués par les bénévoles, les parents

et les élus, tant nos p'tits vampires se délectaient. Certains entraînés par la musique se mirent à danser, avec enthousiasme, leur joie de vivre faisait plaisir de voir. Les adultes présents avaient joué le jeu, arborant de magnifiques costumes sur le thème du jour, rendant probablement cette soirée inoubliable et magique pour tous ces enfants. Une belle manière de clore cette fin de vacances de la Toussaint. Félicitations au Comité des fêtes, pour cette première très réussie. Un grand merci à notre Maire, Madame Christiane AKNOUCHE, présente à cette soirée. N'oublions pas les bénévoles et les parents investis, les élus présents ainsi que le Conseil municipal des enfants.



Rendez-vous l'an prochain ?

RETOUR sur la société PLACOPLATRE Les journées portes ouvertes



Ces 4 et 5 octobre derniers, la société Placoplatre organisait des journées portes ouvertes. Visiter ce site connu et réputé paraissait comme une découverte très intéressante pour les Baillotois(es) mais aussi pour les habitants des villes voisines ou plus éloignées. Ce fut une après-midi très enrichissante. Après quelques explications essentielles à notre sécurité, ainsi qu'une brève approche de ce que nous allions découvrir, le groupe d'une quinzaine de personnes, maintenant casqué était embarqué dans un mini-bus.



Quelques minutes plus tard, nous entrâmes dans les entrailles de cette carrière.

À bord de notre petit bus, notre guide nous expliquait les détails de cette exploitation de gypse, qui s'étend sur 1418 hectares, dont 473 sont exploités et 350 kms de galeries. 100 camions par jour effectuent des rotations apportant le remblai. 80 camions tournent sur le site, 40 salariés y travaillent dont 15 pour les maintenances.

Il faut se rendre compte que les galeries se trouvent à 80 mètres sous terre, certaines ont 8 mètres de haut et à leurs intersections des piliers de 16 m sur 16.

L'exploitation date de quarante ans avec une extraction annuelle de 620 000 tonnes. La société reverse 1 million d'euros à l'ONF et aux 10 communes concernées.

N'hésitez pas à aller visiter ce site où le gypse est le plus pur de France, le détour en vaut la peine.

Rédaction : Christiane AKNOUCHE, Claude BOUYSSOU, Frédéric FLOURY, Jean-Claude DEBUYSSCHER, Richard GRIGNASCHI et Sylvie SONNIC

Naissances :

04/10/2024 Ernest SINGH

06/10/2024 Léo, Paul, Florian POPOTTE

Mariages :

19/10/2024 Jessica VÉZY et Laurent CAPRON

 **Etat
civil**


Commune de
Baillet en France

Le P'tit Baillotois

Mensuel d'informations locales et municipales de Baillet en France

Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation :

Mairie de Baillet en France - 1, rue Jean Nicolas - 95560 Baillet en France

Tél : 01 34 69 82 64

Impression Seugy Offset - Tirages 980 exemplaires - Dépôt légal à parution